

Province de Québec
Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel

Procès-verbal de l'ajournement de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel dûment convoquée pour être tenue le mardi 16 décembre 2014 à 18 h et ajournée au 19 décembre 2014.

Étaient présents monsieur Gilles Boucher, maire de la Ville centre et la conseillère, madame Johanne Lepage.

Était également présent, le directeur général et greffier, monsieur Jean-François Albert.

Étaient absents, les conseillers et conseillères suivants : monsieur Daniel Beaudoin, monsieur Alexandre Cantin, madame Gisèle Dicaire, monsieur Stéphane Longtin, madame Lisiane Monette et monsieur Jean-Pierre Nepveu.

ORDRE DU JOUR

18 h

1. Ouverture et constatation du quorum.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Étude et adoption des prévisions budgétaires 2015 de l'agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel.
4. Étude et adoption du programme triennal d'immobilisations de l'agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel pour les années 2015, 2016 et 2017.
5. Période de questions portant exclusivement sur les prévisions budgétaires 2015 et le programme triennal d'immobilisations 2015, 2016 et 2017.
6. Levée de la séance.

1. OUVERTURE ET CONSTATATION DU QUORUM

Les élus, monsieur Gilles Boucher et madame Johanne Lepage constatent le défaut de quorum.

Après trente (30) minutes de délai, demande est faite au greffier de transmettre, conformément à la Loi, aux membres du conseil d'agglomération absents, un avis spécial de l'ajournement de la séance à ce prochain vendredi 19 décembre 2014 à 18 heures.

(signé)

Monsieur Gilles Boucher,
Président

(signé)

Monsieur Jean-François Albert,
Directeur général et greffier